



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 NOVEMBRE 2025

Approuvé lors de la séance du 15 décembre 2025

Date de convocation : 29/10/2025	Quorum : 8 / 11
Date de publication : 14/11/2025	Nombre de suffrages exprimés : 10

Présents :

Mme BIENFAIT Isabelle, M. BOUDY Jacques, Mme BOUVIER Stéphanie, M. BRUNO François, M. GONTHIER Germain, M. LABARBE Pascal, M. NUZILLAT Nicolas, M. SIMON William.

Absente : Mme DESPAX Virginie

Excusé(e)(s) : Mme BOULY Julie, M. KRAMER Benjamin

Pouvoirs : Mme BOULY Julie à Mme BOUVIER Stéphanie ; M. KRAMER Benjamin à M. SIMON William

La séance est ouverte à 19H15

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 29/09/2025 : à l'unanimité

- Élection du secrétaire de séance : Germain GONTHIER à l'unanimité

- ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES 2026 - 2029 :

Après présentation et délibération, le Conseil Municipal décide d'adhérer au contrat proposé par le Centre de Gestion de Saône et Loire souscrit auprès de CNP ASSURANCES / RELYENS pour la couverture de nos obligations statutaires concernant nos agents affiliés à la CNRACL et à l'IRCANTEC à compter du 1er janvier 2026.

Le taux de cotisation choisi, pour l'ensemble des risques, pour les agents affiliés à la CNRACL est de 5.56 % avec une franchise de 10 jours sur la maladie ordinaire.

Le taux de cotisation choisi, pour l'ensemble des risques, pour les agents affiliés à l'IRCANTEC est de 1,48 % avec une franchise de 10 jours sur la maladie ordinaire.

- DM1 RENOUELEMENT ECLAIRAGE PUBLIC SYDESL

Affaire 245054-EPVET-1, délibérée en date du 27 janvier 2025

	Total Travaux HT	Montant éligible HT	Participation SYDESL/FVert	Contribution du tiers
EP Renouvellement Vétuste	21 168,36 €	21 168,36 €	13 759,43 €	7 408,93 €
Total des travaux	21 168,36 €	21 168,36 €	13 759,43 €	7 408,93 €

Convention d'étalement sur 3 ans délibérée en date du 29 septembre 2025

Le conseil Municipal décide de faire une décision modificative du Budget 2025 pour ouvrir des crédits au C/204182 afin de régler une première tranche du règlement dès cette année à hauteur de 2470 euros.

N° :	1	Date :	29/09/2025	Description :	RENOUELEMENT ECLAIRAGE PUBLIC SYDESL
- Imputations de dépenses				Opérations d'ordre	
Article	Désignation article	Opération	Montant Réel	Sect. à sect.	Intérieur sect.
► 204182	Bâtiments et installations		2470,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics		-2470,00	0,00	0,00

- MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIVOS :

Le Maire expose que, dans un souci de sécurité juridique et pour plus de clarté, il a été procédé à des modifications des statuts du SIVOS afin de préciser les compétences scolaire et périscolaire du Syndicat, en veillant à ne pas opérer de scission à l'intérieur des blocs « services des écoles » et « bâtiments scolaires » et des compétences « garderie périscolaire » et « restauration périscolaire ».

L'article 2 a été modifié afin de préciser que le Syndicat n'a que la compétence "service des écoles" pour la maternelle et l'élémentaire, mais la gestion pleine et entière de tout le périscolaire ;

L'article 3 a précisé l'adresse du Syndicat ;

L'article 6 devenu article 5 par une correction de formulation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les modifications ainsi exposées.

- INSCRIPTION AU PDIPR DE SAONE ET LOIRE :

Le Maire présente l'itinéraire de Grande Randonnée (GR®) de Pays "Tour du Clunisois" sur la Commune de Jugy, qui remplace les anciens GR® 76 A, B, C et D, initié par la Fédération Française de Randonnée, avec l'appui du Département de Saône-et-Loire.

Pour faciliter l'inscription de ces chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), le Maire propose d'accepter dans son ensemble le règlement du PDIPR et de l'autoriser à signer la convention d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage des chemins précités.

L'ensemble du Conseil Municipal décide, à l'unanimité moins l'abstention de Monsieur Germain GONTHIER, d'accepter le règlement du PDIPR et autorise le Maire à signer la convention précitée.

- RPQS SIET, CCESG Déchets et CCESG Assainissement

Monsieur Germain Gonthier présente le RPQS du Syndicat Intercommunal des eaux du Tournugeois

Monsieur Pascal LABARBE présente les RPQS Déchets et Assainissement de la CCESG.

Ces documents sont tenus à disposition des usagers dans les différents services concernés et en Mairie.

QUESTIONS DIVERSES :

Néant

INFOS DIVERSES :

- Les travaux de la lagune sont achevés.

- Les décorations de Noël seront installées à partir du samedi 29 novembre sur l'ensemble de la Commune.

Séance levée à 20h45

Liste des délibérations :

D2025-23 ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES 2026 - 2029

D2025-24 DM1 RENOUVELLEMENT ECLAIRAGE PUBLIC SYDESL

D2025-25 MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIVOS

D2025-26 INSCRIPTION AU PDIPR DE SAONE ET LOIRE